

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/01/16

Reçu en Préfecture le : 26/01/16

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 janvier 2016 D-2016/21

Aujourd'hui 25 janvier 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés:

Madame Magali FRONZES, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI

Création d'une taxation au titre de l'occupation du domaine public pour le stationnement des véhicules de livraison à 2 roues motorisés.

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'évolution des pratiques commerciales et notamment les livraisons par des véhicules 2 roues nous amène à constater une recrudescence de flottes, motorisées pour la plupart, sur le domaine public.

Cette appropriation du domaine public (place, trottoirs et stationnement payant....) à des fins privatives et commerciales nécessite d'être organisée et doit faire l'objet d'une redevance comme l'ensemble des activités lucratives qui s'exercent sur le domaine public.

Le tarif proposé est calculé sur la base d'une recette moyenne annuelle d'une place de stationnement en zone résident A et B.

Afin de contenir ces espaces réservés dans des proportions acceptables avec les autres usages de la voie publique il est proposé de limiter ces autorisations à 2 emplacements maximum et d'appliquer un tarif dissuasif pour le deuxième.

Le tarif forfaitaire à l'équivalence de 2 places de stationnement réglementé sur voirie (5m x 2) serait fixé ainsi :

1^{er} emplacement : 800€/an 2eme emplacement : 1600€/an

Cette redevance offre une juste compensation des recettes de stationnement qu'elle ne perçoit pas actuellement pour cause d'occupation gratuite du domaine public. De la même façon cette redevance reste comparable à celle versée par un restaurateur pour une terrasse d'une surface moyenne de 14 m² en secteur aménagé.

Nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à faire appliquer cette taxation.

ADOPTE A LA MAJORITE

Amendement proposé par Mr JL DAVID "réduction de 50% du tarif pour les premiers emplacements des véhicules électriques"

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 2016

P/EXPEDITION CONFORME,